

Communiqué de presse

Désignation des lauréats 2012 des Prix BCN Culture et Prix BCN Innovation

A l'occasion de son 125^e anniversaire, en 2008, la Banque Cantonale Neuchâteloise a créé deux prix:

- Le Prix BCN Culture doté de CHF 120'000.- par année, destiné à soutenir la culture dans le canton,
- Le Prix BCN Innovation, doté de CHF 500'000.- par année dont le but est de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton.

Prix BCN Culture

Le jury composé de six membres et présidé par M. Christophe Dufour, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, a décidé de l'attribution du Prix BCN Culture 2012 en retenant deux projets jugés remarquables. Leurs auteurs se partageront le prix et se verront gratifier d'une somme de CHF 60'000.- chacun. L'attention du jury s'est rapidement focalisée vers deux propositions de très grande qualité, parmi la douzaine de projets reçus.

C'est le monde du cinéma ainsi que celui du jazz et de la chanson qui se voient récompensés.

Le Prix est décerné à l'Association La Lanterne Magique ainsi qu'à l'artiste neuchâteloise Olivia Pedrolì.

CHF 60'000.- Association La Lanterne Magique

L'Association La Lanterne Magique projette de produire les «Petites leçons de cinéma» sous forme de courts-métrages mettant en évidence les dessous de la réalisation cinématographique, et cela en les confiant à des réalisateurs réputés.

CHF 60'000.- Olivia Pedrolì

L'artiste neuchâteloise Olivia Pedrolì sera soutenue pour la création de «Thread», une nouvelle œuvre musicale prometteuse, dans le prolongement des récents succès qui l'ont vue participer à des manifestations aussi prestigieuses que le Montreux Jazz Festival en 2011 ou le Cully Jazz Festival en 2010. Sans parler du concert exceptionnel donné avec l'Ensemble symphonique de Neuchâtel lors du Millénaire de la Ville de Neuchâtel au Théâtre du Passage.

Prix BCN Innovation

Le jury du Prix BCN Innovation est constitué de six membres représentant de façon équilibrée les milieux académiques et industriels. Il est présidé par le Professeur Michel Declercq (EPFL et CSEM).

La désignation des lauréats s'est faite au terme d'un processus de sélection rigoureux.

Parmi les critères de sélection retenus par le jury, on peut citer en particulier:

- La qualité générale et la crédibilité du projet
- Son caractère innovant sur les plans scientifique, technique et économique
- La solidité du business plan et la crédibilité de l'équipe
- Les retombées potentielles pour le canton
- Le statut et les objectifs de la société soumissionnaire
- La justification de l'usage éventuel du Prix BCN



Francine Pickel



Olivia Pedrolì © Yves Mingard

Contact

Giorgio Ardia, Secrétaire général, T +41(0)32 723 62 20, giorgio.ardia@bcn.ch

Communiqué de presse Désignation des lauréats 2012 des Prix BCN Culture et Prix BCN Innovation

Un total de 27 dossiers a été soumis cette année, en nette progression par rapport aux années précédentes.

Trois candidatures ont particulièrement séduit le jury. Vu la qualité des dossiers et la difficulté du choix, le jury a audité longuement ces trois nominés afin de conforter définitivement le bien-fondé de la sélection et de choisir le lauréat.

Le jury a finalement décidé de partager le prix entre deux candidats, à savoir la société Posic et la société Alpride, toutes deux de Neuchâtel et de citer le troisième nominé, la société FKG Dentaire à La Chaux-de-Fonds. Les deux lauréats se partagent le montant du Prix BCN Innovation à raison de CHF 250'000.- chacun.

CHF 250'000.- Posic SA

La société Posic est une spin-off du CSEM, créée en 2002. Le système développé par Posic et soumis pour le Prix BCN est un encodeur miniature basé sur un capteur inductif, et totalement intégré sur une puce électronique avec l'électronique de traitement du signal. Un encodeur est un dispositif capable de mesurer une position linéaire ou angulaire avec grande précision, et de fournir à sa sortie l'information sous forme numérique.

Le concept d'une solution totalement intégrée ouvre la voie à de nouvelles applications en raison de ses avantages décisifs en termes de précision, faible puissance consommée, miniaturisation et résistance aux environnements difficiles.

Une première application particulièrement intéressante est le système «powerwalk» dans lequel l'encodeur est intégré à une prothèse médicale révolutionnaire, développée en collaboration avec les sociétés Maxon Motors et i-Walk.

Outre le domaine médical, le système développé par Posic ouvre la voie à de nombreuses applications industrielles, en particulier en robotique.

CHF 250'000.- Alpride

L'innovation présentée par Alpride est un airbag anti-avalanche destiné en premier lieu aux free-riders. Leur développement a été particulièrement remarqué pour l'innovation technologique dans les techniques de gonflage et pour sa conception originale qui se distingue de la concurrence par le faible coût, le faible poids et l'encombrement réduit. L'équipe qui a mis au point ce nouvel airbag a également séduit le jury par son expérience pratique dans le domaine et par les compétences très complémentaires et l'enthousiasme de ses membres fondateurs.

Les développements technologiques effectués pour l'airbag anti-avalanches trouvent également des applications dans d'autres domaines qui seront étudiés dans le cadre du plan de développement de la société.

Nominé: FKG Dentaire

Le troisième nominé, à savoir la société FKG Dentaire, a séduit le jury avec le développement de fraises dentaires à mémoire de forme. Grâce à cette invention, un instrument unique, réalisé en alliage nickel-titane, peut changer de forme en fonction de la température et remplacer à lui seul plusieurs instruments.

Il faut noter que, pour les deux lauréats, la BCN inclut un support (coaching) dans le domaine du management et des choix stratégiques afin d'optimiser les retombées du prix pour l'essor des sociétés concernées.



Contact

Giorgio Ardia, Secrétaire général, T +41(0)32 723 62 20, giorgio.ardia@bcn.ch